

Identification des repères pour l'attribution des aides financières

REF : IN03

Contexte

Aujourd'hui, que ce soit pour les adultes ou les enfants, la consommation représente un espace de valorisation et de reconnaissance, facteur d'intégration dans la société.

En France, plusieurs centaines de milliers de personnes connaissent des difficultés soient ponctuelles malgré un revenu décent soient de manière permanente et font face à un manque d'argent au quotidien.

Cette formation est à destination de personnes participant à des commissions d'aides financières, afin de leur permettre d'appréhender plus facilement les situations sociales rencontrées et pouvoir donner la décision la plus appropriée à la situation.

Objectifs de la formation

- Comprendre ce qui conduit la personne en situation d'endettement au surendettement (évolution des « possibilités de consommer »,....) ;
- Comprendre le rapport à l'argent de la personne accompagnée et son histoire budgétaire
- Savoir identifier le contexte d'une commission d'attribution d'aide financière (membres décisionnaires, fréquence, procédures, réglementation, confidentialité,....) ;
- Passer du « pourquoi aider ? » à « comment aider ? » ;
- Comprendre un budget et dans quoi s'ancrent les difficultés ;
- Connaître le codage du lien existant entre « image de soi* - rapport à l'argent » et les causes explicatives (actif/passif), *Image de soi = estime de soi, confiance en soi, relation à l'autre
- Connaître le codage des liens existants entre le surendettement et d'autres difficultés sanitaires, sociales ou professionnelles (perte d'emploi, séparation, longue maladie...) ;

Contenu de formation

- Génèse et enjeux de la demande d'aide
- Les capacités budgétaires de la personne
- Les besoins de la personne (besoins primaires, besoins de s'inscrire dans la consommation afin d'avoir un espace de valorisation).
- Evolution de la société de consommation et sources d'informations nationales afin de comprendre l'économie de la société
- La procédure de surendettement
- Points de repères pour l'attribution d'une aide financière (reste à vivre, taux d'efforts,.....)
- Utilisation de plusieurs outils de grille budgétaire
- Le rôle de la commission d'aide financière (risques de représentation, jugement, légitimité des questions....)

Les points forts de la formation

- Echanges de pratiques en lien avec l'attribution des aides financières
- Vulgarisation d'une approche socio-psychologique du surendettement
- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe (non-professionnels de l'action sociale concernés directement ou indirectement par les situations présentées)
- Co-construction de mémo points de repères
- Etude de situations professionnelles

- ✓ Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.
- ✓ Remise d'un dossier (papier ou en ligne) comportant les données techniques abordées pendant la formation des schémas récapitulatifs, les notes de chacun.

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
 - Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
 - Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
 - Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur
- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
 - ✓ Remise d'une attestation de formation

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : clementine.nebouy@adac.asso.fr
Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande. L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

DATES	1 jour à définir sur demande
Tarif	Nous consulter
Public concerné	Membre ou futur membre d'une commission d'attribution d'aide financière
Prérequis	aucun
Informations complémentaires	1 journée de 7h - Sur site <i>Formation exclusivement en intra</i> <i>Contactez-nous pour obtenir un devis</i>

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente